



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le sommaire du rôle d'évaluation foncière triennal 2020-2021-2022 du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (comprenant les localités) a été déposé et sera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance, au bureau de la soussignée, de 8h à 16h30, du lundi au vendredi inclusivement.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un évènement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée directement au bureau principal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou y être envoyée par courrier recommandé, à l'adresse suivante :

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
Direction des finances et trésorerie
2, rue des Rapides
Matagami (Québec) J0Y 2A0

- être présentée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus mentionné;
- être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement en vigueur du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À MATAGAMI, ce 27^e jour de septembre 2019


M^{re} Josée Bourdeau
Greffière